

## **CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION DE LA CARTE ZOU ! MALIN**

### **ARTICLE I - OBJET**

La présente adhésion fixe, sur la base des principes décrits ci-après, les règles à respecter par les parties dans le cadre de l'utilisation de la carte ZOU ! Malin sur l'ensemble du réseau régional (réseau de proximité et réseau express, y compris TER)

### **ARTICLE II – PRINCIPES GENERAUX**

La carte de réduction Zou ! Malin est une carte de réduction au tarif de 20€, offrant 30% de réduction sur le prix des billets unitaires à l'usager titulaire de la carte, ainsi qu'à un accompagnant par voyage.

Elle est valable 1 an et permet d'acheter des titres à tarifs réduits sur :

- Les Lignes de bus express et proximité du réseau régional Provence-Alpes-Côte d'Azur,
- Les lignes des Chemins de Fer de Provence
- Les lignes ferroviaires du réseau régional Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Les lignes ferroviaires à destination du réseau régional d'Occitanie,
- Les lignes ferroviaires à destination du réseau régional d'Auvergne Rhône-Alpes.

### **ARTICLE III- LA CARTE**

La carte personnelle ZOU ! MALIN peut être distribuée sur deux types de supports :

- Billet QR code (PDF imprimable, téléchargeable, envoi par courriel)
- Papier (format facturette carte bancaire)

La carte comporte : le nom, prénom, photographie, date de validité. La carte est valable 1 an.

### **ARTICLE IV- LE BENEFICIAIRE DE LA CARTE**

La carte est nominative, strictement personnelle et son titulaire ne peut être qu'une personne physique.

### **ARTICLE V- SOUSCRIPTION AU CONTRAT D'ADHESION DE LA CARTE**

L'achat de la carte peut se faire en ligne sur :

- Le site internet de [SNCF TER SUD Provence-Alpes-Côte d'Azur](#)

Une fois l'achat effectué, le bénéficiaire reçoit un mail de confirmation et sa carte sous forme de billet QR Code. Il peut télécharger sa carte directement sur son smartphone ou l'imprimer en version PDF.

L'achat de la carte peut également se faire auprès :

- Des guichets SNCF TER SUD
- Des équipes-mobile de vente ferroviaires
- [Des dépositaires Trains ZOU !](#)

Une fois l'achat effectué, le bénéficiaire reçoit un mail de confirmation. Il peut télécharger sa carte directement sur son smartphone ou l'imprimer en version PDF. Il peut également obtenir sa carte sur papier (format facturette carte bancaire).

## **ARTICLE VI- LES BILLETS UNITAIRES**

Les billets unitaires titulaires et accompagnants à 30% de réduction peuvent être distribués sur différents types de supports :

- Sur le réseau des lignes de trains régionales :
  - o Billet QR code (PDF imprimable, téléchargeable, envoi par courriel) si achat sur site SNCF TER
  - o Support papier type ISO (format billet de train) si achat aux distributeurs automatiques de titres.
  - o Support papier (format facturette carte bancaire) si achat auprès des guichets SNCF et équipes-mobile de vente ainsi qu'auprès des partenaires distributeurs de titres.
- Sur le réseau des Lignes de bus express et proximité du réseau régional Provence-Alpes-Côte d'Azur et sur les Lignes des Chemins de Fer de Provence :
  - o Support papier (format facturette carte bancaire) si achat à bord.
  - o Sur carte personnelle sans contact ZOU ! si achat en agence commerciale ZOU ! à bord des bus ou sur le site ZOU !
  - o En billet QR code (PDF imprimable, téléchargeable, envoi par courriel) si achat sur le site ZOU !
  - o En billet QR code affiché sur l'application mobile

## **ARTICLE VII- CONDITIONS D'UTILISATION DE LA CARTE ET DES BILLETS UNITAIRES SUR LE RESEAU REGIONAL**

- Le billet 1 voyage ZOU ! Malin est réservé aux possesseurs d'une carte de réduction Zou ! Malin. L'utilisateur doit être en possession de sa carte de réduction en cours de validité lors du voyage et la présenter en cas de contrôle.
- Le billet 1 voyage ZOU ! Malin accompagnant permet à un voyageur accompagnant un autre voyageur titulaire de la carte, de profiter également d'un billet à tarif réduit de 30%. Le titulaire ne peut voyager qu'avec un seul accompagnant par voyage. Les deux usagers doivent voyager ensemble, sur le même parcours (même origine/destination).

En cas d'oubli de cartes ou de cartes périmées, le Bénéficiaire doit acheter un billet au tarif normal avant l'accès au train. À défaut, il sera régularisé selon le barème contrôle. Il ne sera procédé à aucun remboursement à posteriori du titre racheté ou de la régularisation.

## **ARTICLE VIII- DUPLICATA DE LA CARTE ZOU ! MALIN**

Si la souscription de la carte ZOU ! MALIN a été effectuée sur le site internet de SNCF TER SUD Provence-Alpes-Côte d'Azur, des équipes mobiles, ou après [des dépositaires trains ZOU !](#) le client pourra réémettre gratuitement son duplicata auprès de son canal d'achat ou de son compte client.

Si la souscription de la carte ZOU ! MALIN a été effectuée auprès d'un guichet SNCF TER SUD, le client pourra demander un duplicata auprès d'un guichet SNCF TER SUD en indiquant le nom, prénom, date de naissance du client, et numéro du dossier dument conservé lors de la délivrance de la carte.

## **ARTICLE IX- CONDITIONS DE REMBOURSEMENT DE LA CARTE ZOU ! MALIN**

La carte ZOU ! MALIN n'est pas remboursable.

## **ARTICLE X- PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES**

Les données personnelles recueillies lors de la délivrance de la carte ZOU ! MALIN et des billets ZOU ! MALIN Trains ZOU ! sont traitées par SNCF Voyageurs SA, responsable de traitement, afin d'assurer la bonne exécution du contrat, notamment la gestion, la délivrance et le suivi de la carte et des titres de transport associés.

Votre consentement est recueilli :

- lors d'un achat en ligne, sur votre parcours d'achat
- lors d'un achat en gare, par l'envoi d'un formulaire digital dans les 24h suivant votre achat

Dans les deux cas, si vous n'indiquez pas vos consentements, nous considérerons que vous ne souhaitez pas recevoir ces mails et/ou SMS, et vos consentements seront donc automatiquement renseignés à « NON ».

Si vous n'êtes pas le voyageur, vous vous engagez à avoir obtenu le consentement du voyageur concerné pour la collecte et l'usage de ses données personnelles.

Vous pouvez vérifier et/ou modifier vos préférences de consentement à tout moment sur [l'Espace de gestion des préférences TER](#).

Vos données sont conservées pour une période maximale de 3 ans et ne sont accessibles que par les personnes habilitées à la réalisation de ce traitement.

Conformément à la réglementation applicable en matière de protection des données personnelles, dont la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée dite « Informatique et Libertés » et le Règlement 2016/679 du 27 avril 2016 dit « RGPD », toute personne justifiant de son identité dispose des droits suivants sur ses données :

- droit d'accès, de rectification et d'effacement ;
- droit à la limitation du traitement ;
- droit à la portabilité des données ;
- droit de ne pas faire l'objet d'une décision individuelle automatisée y compris le profilage.

Ces droits peuvent être exercés en adressant une demande :

- soit en cliquant sur le lien suivant [le formulaire en ligne](#)
- soit par voie postale : SNCF Voyageurs SA – Direction TER - Département juridique & Contrats – A l'attention du Correspondant DPO TER – Campus INCITY, 116, cours Lafayette CS 13511 69489 LYON Cedex 03 France.

Le client est informé de son droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL) s'il estime que ses droits ne sont pas respectés. Il peut adresser cette réclamation à l'adresse suivante : 3 Place de Fontenoy, TSA 80715, 75334 PARIS CEDEX 07, ou bien directement sur le site web dédié de [la CNIL](#).

## **ARTICLE XII- RECLAMATION**

Pour toute réclamation concernant les conditions générales d'utilisation de la carte, compléter le formulaire accessible depuis [le site SNCF TER SUD](#).

Pour toute information spécifique concernant la carte ZOU ! Malin ou les titres associés, contacter Service-clients ZOU ! par téléphone au 04-13-94-30-50.

Toute personne continuant d'utiliser indûment une carte périmée est considérée comme étant sans titre de transport et donc passible de poursuites pénales.

**ARTICLE XVI –DROIT APPLICABLE - REGLEMENT DES LITIGES**

Les présentes conditions générales d'utilisation sont soumises à la loi française.

Tout litige relatif à l'interprétation et/ou à l'exécution des conditions générales d'utilisation sera soumis, après toute tentative d'une résolution amiable, à l'appréciation du tribunal compétent.

**ARTICLE XVII- ENTREE EN VIGUEUR**

Les présentes conditions générales de vente et d'utilisation rentrent en vigueur au 02/01/2026.